

Appel d'Air Hors cadre²³

Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue
et de l'Espace Public



L'Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public réunit les établissements artistiques et culturels de référence nationale qui exercent leurs missions d'appui à la création dans l'espace public sur leur territoire d'implantation avec les habitant.e.s. Pluridisciplinaires, singuliers, complémentaires, les CNAREP déploient les moyens de ce soutien tels que coproduction, résidence – de l'écriture à l'essai en passant par la construction – modalités de la relation avec les publics, diffusion, savoir-faire et accompagnement.

L'Association porte le fonds de production mutualisé Hors Cadre depuis 2021.

Hors cadre convie artistes, compagnies, collectifs de toutes disciplines confondues pour qui l'espace public est un lieu d'invention où leurs paroles et actes demeurent essentiels. Il s'ouvre à tous les champs de la création contemporaine

désirer oser rêver l'espace public

Cet appel d'air invite à oser une démarche, une volonté de création que les cadres habituels de production et l'économie restreinte des arts de la rue et de l'espace public ne pourraient entendre. Il engage à interroger les modalités d'accompagnement de la création nécessitant l'intervention des CNAREP réunis.

Sans limitation d'échelles, il souhaite accompagner les artistes à l'endroit de la note d'intention, du désir d'une œuvre singulière pour l'espace public. Ce qualificatif peut recouvrir la forme finale de la création (présence récurrente ou unique, de la micro-échelle territoriale à sa démultiplication, durée de l'œuvre, installation monumentale,

grande forme...), ou les conditions de son élaboration (temps donné à la recherche, lieux investis, collaborations internationales...) ou des modalités de rencontre avec les publics.

Cet appel d'air s'adresse à des propositions qui ne sont pas inscrites dans une démarche de production.

Notice et calendrier

> Date limite du dépôt – 31 décembre 2022

Votre note d'intention ou esquisse sera adressée à hors-cadre@cnarep.fr. La note synthétique devra être accompagnée d'une présentation du porteur de projet, de liens et documents annexes que vous jugerez nécessaires.

> Bourse d'écriture – 10 mars 2023

6 projets maximum seront accompagnés par une bourse d'écriture pour écrire, préciser, développer son intention. Des rencontres pourront être mises en place durant cette deuxième étape.

> Désir projeté – Avant le 8 septembre 2023

Les lauréat.e.s de la bourse d'écriture adresseront à hors-cadre@cnarep.fr, un dossier détaillé précisant le propos, la démarche projetée, la forme envisagée et un premier budget prévisionnel de création.

> Rencontre et choix des projets – Fin septembre 2023

Une rencontre en présentiel sera prévue avec les CNAREP. Un à trois projets bénéficiera/ront des moyens de production de l'appel d'air.

Rq1 / Ce calendrier permettrait aux lauréat.e.s de compléter leur demande de subventions à l'automne 2023 en indiquant la présence de Hors Cadre²³. Leurs projets seraient en période de création à partir de 2024, pour une visibilité en 2025 ou 2026.

Rq2 / Ce fonds est financé par la DGCA et les CNAREP.

La répartition du fonds de production entre les équipes retenues se fera selon leurs besoins sur un ou plusieurs exercices. Les équipes artistiques pourront être accueillies dans un ou plusieurs des lieux de résidence des CNAREP, en fonction des projets.

Informations :

Anne Maguet :
coordination@cnarep.fr – 06 61 40 90 95



L'ASSOCIATION
DES CENTRES NATIONAUX
DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC

L'Abattoir, Chalon-sur-Saône – Atelier 231, Sotteville-lès-Rouen – Ateliers Frappaz, Villeurbanne –
Le Boulon, Vieux-Condé – Le Citron Jaune, Port-Saint-Louis-du-Rhône – Eclat, Aurillac –
Le Fourneau, Brest – Lieux publics, Marseille – L'Usine, Tournefeuille – Pronomade(s) en Haute-Garonne –
Quelques p'Arts, Boulieu-lès-Annonay – Sur le Pont, La Rochelle

